

Un Pacte Vert pour l'Europe – Où en est la filière forêt-bois ?

Dr. Andreas KLEINSCHMIT VON LENGEFELD
Directeur des Opérations Internationales
Institut Technologique FCBA
Champs-sur-Marne, France



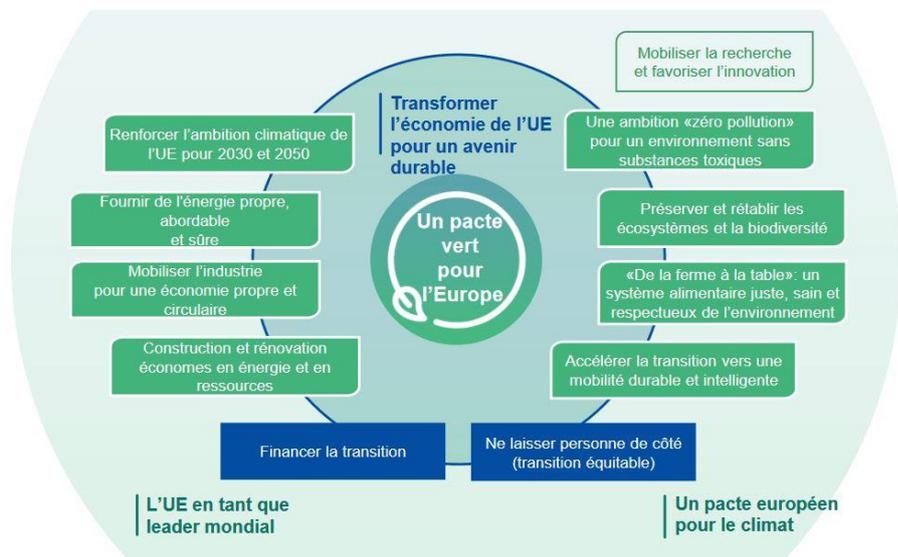
⁽¹⁾ https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

1. Introduction

- (1) La commission européenne a présenté son Pacte Vert le 11 décembre 2019. L'objectif très ambitieux est que l'Europe deviendra le premier continent climatiquement neutre au monde d'ici à 2050 ! Cette politique comprend un ensemble de mesures et initiatives qui permettront aux entreprises et aux citoyens de l'Union Européenne de profiter d'une transition écologique durable tout en renforçant leur compétitivité. La première feuille de route est constituée d'une série de politiques clés, depuis la réduction ambitieuse des émissions aux investissements dans la recherche et l'innovation de pointe, afin de protéger l'environnement naturel de l'Europe. Elle vise à aider et soutenir la transformation des industries et la réalisation d'une économie circulaire pour l'Europe. En gros, il s'agit d'aider massivement le financement de cette transition pour renforcer l'intégration entre économie et écologie. Evidemment, cette politique représente des opportunités pour la filière forêt-bois française et européenne.

2. Le Pacte Vert et ses domaines d'action

- (1) Les grands domaines d'action du Pacte Vert recourent les grandes thématiques suivantes :
- Produire et consommer une énergie propre, par le renforcement de l'offre en matière de sources d'énergie nouvelles et plus propres.
 - Développer une industrie durable permettant de garantir des cycles de production plus durables et plus respectueux de l'environnement.
 - Pousser le secteur de la construction et de la rénovation à devenir plus propre.
 - Avancer la mobilité et promouvoir des moyens de transport plus durables.
 - Renforcer la biodiversité avec des mesures visant à protéger notre fragile écosystème.
 - Transformer les chaînes de valeurs du secteur agricole comme « de la Ferme à la table » avec les moyens de garantir une chaîne alimentaire plus durable (« Fork to Farm »)
 - Eliminer la pollution avec des mesures visant à réduire la pollution de manière rapide et efficace.



Graphique 1 : Un Pacte Vert pour l'Europe et ses domaines d'action

Il faut souligner que l'implémentation d'un Pacte Vert pour l'Europe se fait par des investissements dans les technologies vertes, (toutes) les solutions durables, l'accompagnement des industries pour s'adapter aux nouvelles entreprises et services. Le Pacte peut constituer une nouvelle stratégie de croissance pour l'UE et placer l'Europe en tête de la compétition mondiale.

La participation et l'engagement du public et de toutes les parties intéressées sont indispensables à son succès. Mais, surtout, le Pacte Vert pour l'Europe ouvre la voie à une transition juste et socialement équitable. Il compte ne laisser personne ni aucune région de côté lors de ces importantes transformations à venir.

Pour réaliser ses objectifs, il est impératif de renforcer la coopération dans les réseaux et contextes transnationaux.

Un pacte Vert pour l'Europe – Où en est la filière forêt-bois ?

Les points d'entrée pour la filière forêt-bois sont, dans l'ordre, le développement d'une industrie et d'une économie circulaire, d'une construction efficiente en termes d'énergie et de gestion des ressources (écoconception, économie circulaire), de protection de la biodiversité et bien sûr le développement des énergies renouvelables.

Plusieurs initiatives, plusieurs stratégies du Pacte Vert viendront impacter la filière forêt-bois !

En particulier, le Pacte Vert va aller de pair avec plusieurs initiatives et stratégies comme la (bio)-économie circulaire (en 2020), ou la définition d'une nouvelle stratégie en matière de forêts européennes (fin de cette année, début 2021), qui devrait prendre appui sur la stratégie biodiversité 2030. Le nouveau programme de recherche et innovation « Horizon Europe », s'inscrit dans le prolongement du programme « Horizon 2020 (2013 - 2020) ».

3. Que faisons-nous maintenant ?

La filière forêt-bois est structurée et positionnée au niveau européen (et partiellement aussi dans les pays membres de l'UE) par les organismes comme EOS-OES, CEI Bois, EPF, EUSTAFOR, CEPF, CEPI, WEI, ... et plusieurs autres. Ces structures reflètent bien l'histoire de la filière et les développements des différentes parties des chaînes de valeurs, basées sur la ressource forestière et ses services dans le passé.

3.1. Définir les besoins de la filière au niveau de l'Europe dans les différentes initiatives et les différentes stratégies

Pour bien se positionner, il faut créer des alliances et des partenariats avec d'autres filières, secteurs dans les différents domaines d'actions du Pacte Vert. Sans « masse critique politique » il y a toujours une faiblesse et une mauvaise visibilité de l'importance de notre filière.

Aujourd'hui, en France et en Europe, le Bâtiment est à la fois la lanterne rouge de la transition écologique, et le fer de lance évident du développement économique de la filière bois en Europe.

Demain, en valorisant mieux nos feuillus dans la construction et l'aménagement, il pourrait en être autrement. Dès maintenant, dans le contexte de crise de l'épicéa européen, il serait opportun de créer un axe franco-suisse-allemand pour innover dans le domaine de la transformation des feuillus et développer de nouveaux produits et matériaux.

3.2. La création d'une représentation relative à l'ensemble de la chaîne de valeur, comme une structure opérationnelle

Il est nécessaire de bien coordonner et de trouver un accord pour l'ensemble de la filière forêt-bois européenne en termes de besoins d'accompagnement et d'investissements, et ce pour que cette filière puisse pleinement jouer son rôle dans l'implémentation de cette politique, en contribuant à sa réussite. Hiérarchiser l'approche et éviter des impasses est la priorité.

« Bruxelles demande une expertise opérationnelle forte. »

Pour l'heure, deux grandes options s'esquissent.

(1) https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr

1. La première serait le rapprochement à Bruxelles de toutes les représentations européennes des organisations professionnelles en rapport avec la filière bois : CEI Bois (industrie du bois), OES (scieries), EPF (panneaux), FEBO (négoce du bois), Eustafor (forêts publiques), CEPF (forestiers privés). Depuis une quinzaine d'années, CEI Bois, OES et EPF se sont rapprochés pour créer Le Club du Bois, en prise directe avec les eurodéputés.
2. La seconde piste, est que chaque pays d'Europe s'engage au niveau national en désignant par pays un unique référent européen pour toute sa filière bois.

« Le Pacte Vert est une opportunité « historique » pour la filière forêt-bois européenne »

Le Pacte Vert est une opportunité « historique » pour la filière forêt-bois européenne à un moment où l'existence même de la forêt européenne est remise en cause par de multiples phénomènes, comme par exemple les tempêtes, les attaques de scolytes, les espèces invasives, le changement du climat. Potentiellement, elle pourrait capter enfin les moyens indispensables pour sauver la forêt, l'adapter et développer une filière de transformation vertueuse. Elle n'a jamais disposé d'une telle opportunité.

3.3. Se tourner vers le marché européen & international avec un nouveau concept, un nouveau business et des services

Depuis 20 ans, nous constatons une croissance de l'utilisation du bois dans le secteur de la construction au niveau européen et mondial. Il faut prendre conscience qu'il y aura encore des opportunités pour développer davantage encore le bois dans la construction et que donc, il faut réfléchir à des nouveaux concepts de business et renforcer l'efficacité de la chaîne de valeurs. Cela permettra également de mieux intégrer la nouvelle économie servicielle.

Il y a plusieurs potentiels à explorer. Aujourd'hui, quelques idées sont discutées au niveau européen :

- Valoriser les ressources feuillues,
- Produire des solutions innovantes pour les constructions,
- Améliorer le concept de co-production des matériaux pour leur efficacité en utilisant des ressources afin d'élargir le portfolio des produits,
- Trouver le bon partenariat pour la réalisation de grands projets dans la construction pour partager le poids des investissements et les risques liés au financement.

Pensons plus large, mais pas chacun de notre côté !